



# MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTÉ

*La droite civique, gaulliste et patriote*

**Communiqué de presse du 5 juin 2010 :**

## **CONDAMNATION DE BRICE HORTEFEUX, UN JUGEMENT STUPÉFIANT**

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** tient à affirmer sa confiance et son amitié au ministre de l'Intérieur **Brice Hortefeux** dont chacun connaît l'engagement sincère et républicain depuis de très longues années.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** condamne avec la plus grande fermeté la tromperie consistant à filmer les propos privés des personnes à leur insu et à diffuser les images anonymement sur internet. Ces méthodes sont celles de paparazzi et non de journalistes d'information.

Dans un verdict prononcé par le tribunal correctionnel de Paris, **Brice Hortefeux** a été condamné à une amende de 750 euros. Une condamnation plus sévère que les réquisitions du procureur. Lors du procès, le 16 avril, le parquet avait demandé la relaxe en doutant du caractère public des propos incriminés qui étaient «*Il en faut toujours un. Quand il y en a un, ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes*». **Brice Hortefeux** ne pouvant «être pénalement comptable d'un propos non destiné à être entendu», le tribunal a requalifié le délit en simple contravention de 4e classe. Les juges ont cependant confirmé que l'injure stigmatisait les personnes d'origine arabe, «présentées négativement du seul fait de leur origine». Cela n'est pas le cas en l'espèce.

Il suffit de se souvenir des propos de **Georges Frêche**, président socialiste de la région Languedoc-Roussillon, qui, en juin 2000, lors de l'inauguration du tramway de Montpellier a déclaré alors que de nombreux maghrébins résident dans la zone de terminus : «*Ici, c'est le tunnel le plus long du monde : vous entrez en France et vous sortez à Ouarzazate*». Puis, à propos d'une femme en tchador : «*Ne vous inquiétez pas pour la dame, elle n'a que les oreillons et on lui tient les oreilles au chaud*». [Lemonde.fr](http://Lemonde.fr) du 28/01/2010. Il n'a pas été condamné.

Le **Mouvement Initiative et Liberté (MIL)** lance une « pétition de soutien » et apporte, sans réserve, son soutien au ministre de l'Intérieur **Brice Hortefeux** dont cette fausse querelle ne saurait entacher les mérites et l'action qu'il mène, au sein du gouvernement, au service de la France et des Français.

**BP 84 – 92303 Levallois-Perret cedex**

Téléphone : 01 47 57 34 44 • Télécopie : 01 47 57 34 24 • Courriel : [m.il@lemil.org](mailto:m.il@lemil.org) • Site : <http://www.lemil.org>